

## GRÉSIVAUDAN

## PONTCHARRA

## Pascal Veillet appelle aux dons pour le Téléthon malgré le contexte compliqué

**Pascal Veillet souffre d'une maladie auto-destructrice. Depuis 2016, il est soutenu par le corps médical mais aussi l'AFM-Téléthon et Pontch'èthon. Aujourd'hui il lance un appel aux dons pour le Téléthon les 4 et 5 décembre.**

Pascal Veillet est charpentier de souche, « né chez la mère Troillard ! » Il a toujours été travailleur, bon vivant, blagueur, entouré d'amis, sportif puisque rugbyman, amateur de montagne, de jardinage et de cueillette de champignons.

« En avril 2016, ma vie a basculé » : c'est l'année où les premiers symptômes importants de sa maladie sont apparus. « J'ai commencé par ressentir des douleurs, des crampes et des courbatures en me levant, en descendant un escalier, en marchant. Cette année-là, nous étions partis en Crète. Je n'arrivais pas à

tenir longtemps debout, j'avais des crampes dans les muscles des bras. Je ressentais des brûlures, picotements et démanagements dans les jambes.

Ces symptômes interpellèrent Pascal, qui a continué à vivre normalement « jusqu'au mardi 13 septembre, à 9 heures ». C'est le jour où il a annoncé à son chef qu'il devait partir, « je ne suis jamais revenu... »

À partir de ce jour, se sont enchaînés les examens, de plus en plus importants : de la prise de sang aux électrochocs musculaires, électrodes dans les articulations, en passant par le scanner, pour finir par une IRM, mettant en lumière une myosite, et un électromyogramme (EMG) donnant le verdict final.

Pascal a alors appris qu'il souffrait de « myopathie avec atrophie et dystrophie musculaires, et dégénérescence graisseuse : une maladie auto-

destructrice, qui exige de faire travailler les muscles sans forcer, sous peine de les faire disparaître. J'ai également besoin de chaleur car mes muscles se contractent au froid. Je perds l'équilibre et je subis une fatigue générale. »

**« En été 2017, une psychologue m'a dit : "Votre maladie ne se guérira pas, elle va s'aggraver" »**

Il est passé entre les mains de médecins de plus en plus spécialisés (médecin traitant, rhumatologue, neurologue, généticien), tous « exceptionnels. Je tiens à remercier tout le corps médical, mais aussi Carole Dupuis, de l'AFM-Téléthon, et Bruno Mathon, de Pontch'èthon, qui m'ont toujours soutenu, souligné-t-il. En été 2017, une psychologue m'a dit : "Votre maladie ne se guérira pas, elle va s'aggraver". J'ai alors enfin admis



En avril 2016, la vie de Pascal a basculé. C'est l'année où les premiers symptômes importants de sa maladie sont apparus.

ce que je refusais de croire. Pour moi, cette maladie concernait les enfants, pas moi !

Et Pascal a constaté l'aggravation : pour marcher, il a eu besoin d'un parapluie, puis d'une canne, avant d'utiliser un fauteuil électrique, « non pas pour m'amuser mais sur

dossier médical, avec beaucoup d'aides financières ! ».

« Heureusement, j'ai ma famille. Mais je redoute de devenir une charge. »

Pascal Veillet lance un appel aux dons par le 36 37, sur internet ou à la mairie de Pontcharra.

## SAINT-ISMIER

### Un Noël fêté autrement pour les anciens de la commune

Chaque année, pour les seniors âgés de plus de 80 ans et ne souhaitant pas participer au repas de Noël, la mairie de Saint-Ismier distribue environ 180 colis. Ils sont confectionnés par la Cave Coopérative de Saint-Ismier. Des élus et plusieurs volontaires prennent en charge la distribution de ces colis. Cette année, en raison de la pandémie, la municipalité a malheureusement dû, en accord avec le club des Sans Soucis qui participe activement à l'animation du repas de Noël, annuler cette manifestation à laquelle plus de 200 personnes participent habituellement. Mais la distribution des colis de Noël est maintenue. Environ 250 colis seront distribués cette année par des élus et des volontaires. Toutefois, afin de respecter les gestes barrières, il sera difficile de rendre ce geste aussi convivial que souhaité, comme le souligne Bernard Canivet, conseiller municipal délégué aux seniors.



Environ 250 colis seront distribués cette année par des élus et des volontaires.

## BERNIN

### La bibliothèque ouvre ses portes

La bibliothèque municipale Française-Giroud de Bernin a rouvert ses portes ce mardi 1<sup>er</sup> décembre aux horaires habituels. L'accès aux collections de la bibliothèque est libre mais la lecture sur place n'est cependant pas autorisée. Afin de maintenir la distanciation physique, la capacité d'accueil sera limitée à 12 personnes. Du gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition à l'entrée de la bibliothèque. Le port du masque est obligatoire. Nathalie, la directrice informe les lecteurs : « Nous vous demandons de bien vouloir continuer à déposer vos retours de documents dans la boîte à livres depuis l'extérieur de la bibliothèque. Tous les retours seront mis en quarantaine durant 48 heures par mesure sanitaire. »

## MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

### Un nouveau compost collectif a été mis en place

Un compost collectif est maintenant disponible pour les habitations de la place Michel Geindre, des immeubles Tailleur et Sorbier, des logements de la Poste et des maisons individuelles de la Souchière. Des habitants référents se sont engagés dans la maintenance du site, par roulement tous les quinze jours. Une information a été diffusée dans les boîtes aux lettres, afin d'en donner le mode d'emploi et d'inciter à l'utilisation. La satisfaction des utilisateurs se mesure déjà : diminution significative du contenu des poubelles d'ordures ménagères, pas d'odeur, pas d'insectes, pas de nuisibles... Sans compter sur le sentiment de faire, à leur niveau, un petit geste pour la gestion des déchets et pour l'environnement.



Des habitants référents se sont engagés dans la maintenance du site, par roulement tous les 15 jours.

## VILLARD-BONNOT

### Cérémonies samedi 5 décembre en comité restreint

Les cérémonies commémoratives de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie ont lieu samedi 5 décembre à 13 h 30 au monument aux morts de Villard-Bonnot et à 14 h au monument aux morts de Brignoud. En raison de la crise sanitaire, celles-ci se tiendront en comité restreint.

## BARRAUX

Messe de semaine  
Messe de semaine, suivi d'un temps d'adoration/concession jusqu'à 19 h 45  
Mercredi 2 décembre à 18 h 30.  
À l'église.

12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.  
Médiathèque Gilbert-Dalet.  
Tél. 04 28 38 07 70  
92 avenue de la Résistance.  
bibliothèques.le-gresivaudan.fr  
mediatheque-crolles@le-gresivaudan.fr.

## CHAPAREILLAN

Concours d'illuminations de Noël  
Inscriptions avant le 5 décembre, en mairie.  
Sur la commune.  
Tél. 04 76 45 22 20  
accueilmairie@chapareillan.fr

## PONTCHARRA

Veillée de prière  
Avec N'Joy  
Mercredi 2 décembre à 20 h 30.  
Par visio.

## CROLLES

La médiathèque intercommunale rouvre ses portes  
À la suite des annonces gou-

## SAINT-ISMIER

Le marché du samedi évolue  
Parvis de l'église fermé à la circulation et stationnement interdit sur le parking de la Poste de 6 h à 14 h.  
Les fruits et légumes seront de nouveau en libre-service et des commerçants "passa-

## Le Téléthon se fera à distance sur Pontcharra et Saint-Maximin

Le président de Pontch'èthon, Bruno Mathon, annonce que « cette année 2020 aurait dû être la 20<sup>e</sup> édition du Téléthon sur Pontcharra et Saint-Maximin, la 34<sup>e</sup> au niveau national », avant de poursuivre : « À la suite des décisions gouvernementales et ses applications, les collectivités territoriales sont contraintes de fermer les salles communales. »

Il s'appuie sur la conférence de presse de la présidente de l'AFM-Téléthon, Laurence Tiennot-Herment, donnant le ton : « Les animations de ter-

rain si emblématiques du Téléthon français représentent près de 40 % du compte. Cette mobilisation tentera de se déployer sous d'autres formes moins sûr, mais nous avons besoin de l'engagement de tous, les 4 et 5 décembre prochains. »

Les bénévoles et associations organisatrices du Pontch'èthon ont aussi prévu d'être présents. Pontch'èthon privilégiera la collecte de dons, déductibles des impôts sur le revenu.

À noter que les fonds récoltés au profit de l'AFM-Téléthon seront consacrés à l'aide des ma-

lades et des familles, à la recherche médicale sur des maladies, pas uniquement liées aux myopathies.

Bruno Mathon témoigne du soutien des deux communes concernées par le Pontch'èthon : « Les services publics autorisés à être ouverts malgré le confinement ont décidé de soutenir la mobilisation de Pontch'èthon. Leurs maires ont, en effet, donné leur accord pour accueillir une urne afin de recueillir les dons par chèque ou espèces. »

Les dons pourront se faire sur internet, avec sa carte banca-

re, ou en chèque déposé dans l'urne des mairies de Pontcharra et Saint-Maximin, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 14 h à 17 h, jusqu'au 4 décembre, à 10 heures.

Les dons en espèces doivent faire l'objet d'une prise de rendez-vous auprès de Maurice Bucchi, au 04 76 97 11 65, pour obtenir un reçu complété en mairie.

En mairie de Saint-Maximin, c'est sur rendez-vous au 04 76 97 60 19 ou sur mairie@stmaximin38.fr, jusqu'au 4 décembre à 17 heures. Les dons en chèques, libellés

à l'ordre d'"AFM-Téléthon", peuvent encore être déposés dans les boîtes aux lettres, sous enveloppe avec la mention "Don AFM-Téléthon".

Le reçu fiscal sera établi courant 2021 et envoyé à l'adresse du chèque.

Restent à préciser la vente de réalisations des Tricotieuses de Chartreuse au profit du Téléthon sur le marché, jeudi 3 ou samedi 5 décembre, et un programme virtuel sur la page Facebook de Pontch'èthon.

Contact au 06 72 90 40 67, ou pontch.ethon@gmail.com

## DOMÈNE

### Début des travaux dans le parc du Château Dodo



Les travaux ont commencé en présence des élus et du directeur du lycée horticole.

Mené conjointement avec le lycée horticole de Saint-Ismier, le projet d'aménagement paysager du parc du Château Dodo va se traduire par une première phase de travaux.

Propriété de la ville depuis 2012, le Château Dodo a connu une première transformation importante en 2017 avec la création d'un espace modulable au rez-de-chaussée qui accueille désormais les mariages et certaines manifestations communales.

Dans la continuité, la municipalité a décidé de concentrer ses efforts sur l'extérieur et plus précisément sur les 4 000 m<sup>2</sup> du parc. Elle a engagé une collaboration avec le lycée horticole de Saint-Ismier ce qui a permis aux étudiants en BTS aménagement paysagers

mides et secs, à la création de petits bassins d'eau en circuit fermé et à la construction d'une terrasse en bois pour l'accueil de manifestations. », indique Alain Dal Bosco, adjoint aux Travaux et au Cadre de vie. La deuxième phase concernera les sols carrossables qui seront retravaillés et la réalisation d'un escalier en forme d'amphithéâtre pour accéder à la partie engazonnée. Enfin, la dernière partie sera consacrée à l'installation de potagers hors sol, à la plantation de végétaux et la pose de mobiliers. »

Les services techniques de la ville, les élèves du lycée horticole et des entreprises sont partie prenante de ce projet dont la vocation finale est de valoriser le Château Dodo et son parc tout

## LE VERSOUD

### Coup d'envoi, coup d'éclat : la commune s'illumine



Ce lundi, 1<sup>er</sup> décembre, les élus ont procédé à l'illumination de la commune et à la mise en lumière du sapin.

Après avoir servi pendant de longues années, les grosses boules de Noël vertes, rouges, et jaunes ont tiré leur révérence pour laisser place à une autre génération d'illuminations.

le hameau du Pruney) beaucoup plus attractive. Un parcours a été créé le long de la route départementale, les murs de la mairie ont été recouverts de guirlandes électriques et le grand sapin a été

illumination de la commune et à la mise en lumière du sapin.

C'est autour de ce dernier qu'ils ont fêté cet évènement. Une boîte aux lettres, connectée à l'adresse du père Noël,

<p>à la reprise des réseaux hu- trois étapes. « La première va consister à la reprise des réseaux hu-</p>	<p>à 215 000 € TTC. cités à événementiels. Le coût total du projet s'élève à 215 000 € TTC.</p>	<p>commune (Le Versoud et a considérablement in- vesti afin de rendre la commune (Le Versoud et</p>	<p>les élus ont procédé à l'ac- mon). Ce lundi, 1<sup>er</sup> décembre, les élus ont procédé à l'ac-</p>	<p>LE ALBORGHETTI puissent déposer leur courrier. LE ALBORGHETTI</p>	<p>credi et samedi de 10 h à Les mardis, jeudis et vendredis de 14 h 30 à 18 h 30 et les mer- credi et samedi de 10 h à</p>	<p>sur le parking de la Poste. Samedi 5 décembre de 7 h 30 à 13 h. Sur la place de l'église et sur le parking de la Poste.</p>
---	---	---	---	--	---	--